

# La place digitale

Solution SaaS de gestion des bulletins de paie : de la génération automatisée dans Sage Business Cloud Paie à sa diffusion multicanal, numérique ou courrier.

La place digitale est une solution 100 % française.

## Gagner du temps

Le choix du mode de distribution, la mise à jour de l'annuaire salariés et l'envoi des bulletins sont proposés directement dans Sage Business Cloud Paie.

## Choisir un acteur pérenne

La place digitale est un service proposé par Docaposte, labellisé tiers de confiance par la Fédération des Tiers de Confiance du Numérique.

## S'inscrire dans la modernité

La dématérialisation est bénéfique à la marque employeur et est une contribution à la politique zéro papier.

## Proposer un coffre-fort citoyen à vos collaborateurs

Le coffre-fort numérique Digiposte est gratuit : c'est une solution d'archivage à valeur probante pour les documents RH mais aussi un outil de gestion (connexion aux organismes pour centraliser les documents administratifs).

## Les atouts



Interconnexion des solutions Paie et La place digitale



Adaptabilité à la structure de l'entreprise, avec une facturation à la consommation



Conformité réglementaire, avec un engagement d'archivage sur 50 ans



Technologie 100% française, avec le référent en France de la confiance numérique



Label de confiance



NF Z42-020  
NF Z42-025

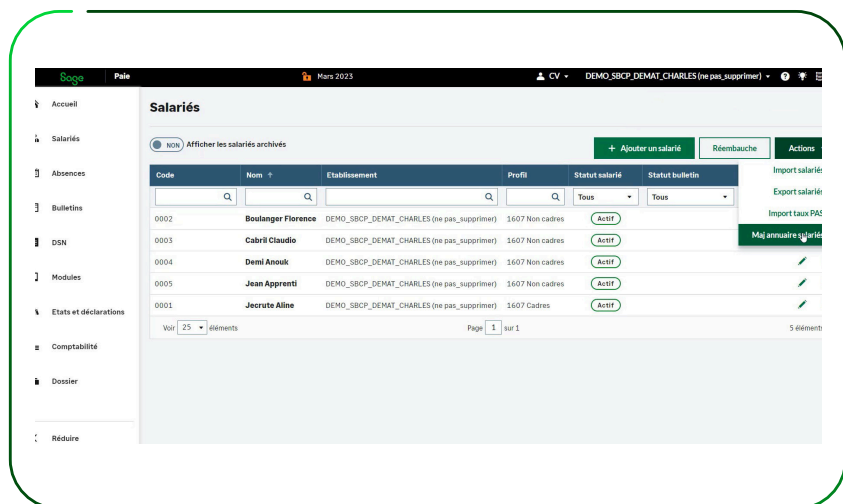


ISO 27001  
ISO 9001

# Les fonctionnalités

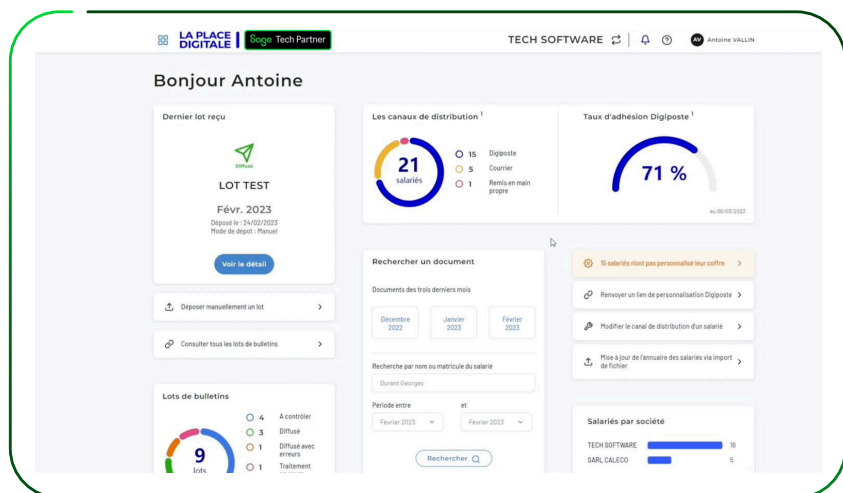
## Intégration Sage Business Cloud Paie et La place digitale

- Activation de la dématérialisation et choix du mode de distribution directement depuis le dossier de paie.
- Alimentation de l'annuaire salariés depuis la liste des salariés.
- Envoi des bulletins après édition.



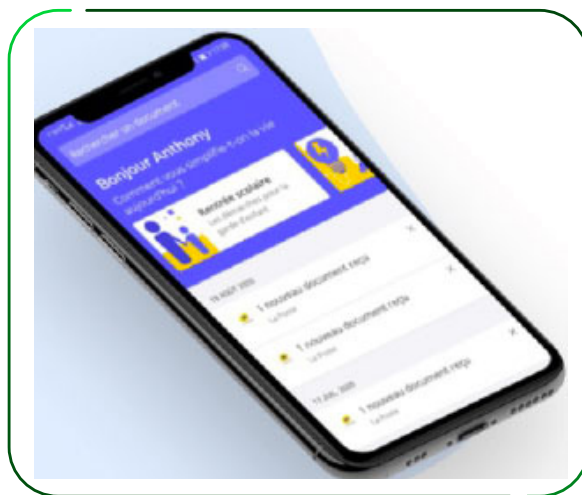
## La place digitale

- Contrôle et envoi des bulletins en quelques clics, quel que soit le mode d'envoi.
- Mise à disposition automatique des bulletins dans le coffre-fort Digiposte du salarié ou édition et mise sous pli (pour les salariés n'ayant pas adhéré à la dématérialisation).



## Digiposte

- Archivage à valeur probante des bulletins de paie, pendant 50 ans.
- Coffre-fort personnel gratuit de 5 Go de stockage, avec 5 connexions aux organismes pour récupération automatique de documents.
- Accès multi-supports (web et application mobile).
- Norme AFNOR NF Z 42-020.



**Plus d'information, contactez un expert :**  
**Depuis la France + 33 (0)1 41 66 25 91**  
**www.sage.com**

© Sage 2023 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique - 92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable - Création : CA-inspire